

Aujourd'hui mardi 23 mai 2017, cela fait 36 jours que plus de 1500 prisonniers palestiniens, détenus dans les geôles israéliennes, sont en grève de la faim pour la liberté et la dignité !

Ils mènent cette bataille avec toujours plus de détermination, prêts à continuer jusqu'à la réalisation de leurs objectifs, armés de leurs volontés et de la justesse de leur cause, forts de l'unité du mouvement des prisonniers, et soutenus par les nombreuses manifestations du peuple palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et par les manifestations de soutien dans le monde.

Actuellement plus de 6'500 Palestiniens - dont 62 femmes, 300 mineurEs et 13 députés de différents partis politiques, sont emprisonnés par Israël, en Israël. Or, la détention de personnes des Territoires Occupés palestiniens dans des prisons situées sur le territoire d'Israël, puissance occupante depuis 1967, constitue une violation de l'art. 76 de la 4ème Convention de Genève, qui protège la population civile en cas de conflit.

Ce mouvement de grève de la faim, collectif et illimité, vise à mettre fin aux abus de l'administration pénitentiaire d'occupation israélienne: les prisonniers palestiniens dénoncent la torture lors des interrogatoires, les traitements dégradants et inhumains et les négligences médicales. Des prisonniers ont été tués en détention.

Et surtout, les prisonniers exigent **l'abolition de la détention administrative.**

Parmi les 6'500 détenuEs palestinienNEs, environ 500 sont sous le régime extra-judiciaire de la détention administrative, qui permet une incarcération sans procès ni inculpation pendant 6 mois, renouvelable indéfiniment.

Les grévistes de la faim demandent qu'Israël reconnaisse aux prisonniers palestiniens le minimum en matière de droits humains, le respect et l'application des conventions internationales et des droits des personnes détenues qui constituent des obligations auxquelles aucun pays ne peut se soustraire. En cela la lutte des grévistes de la faim s'identifie totalement avec celle que mène le peuple palestinien, depuis septante ans, contre Israël Etat colonial, raciste et occupant sa terre, pour l'effacer de la communauté humaine, pour détruire son territoire, pour le rayer de l'Histoire.

Alors que plus de 1'500 personnes risquent la mort, les nations et les media restent muets.

Des bribes d'informations sur le déroulement quotidien de la grève arrivent heureusement à l'extérieur grâce aux visites, très rares, des avocats des grévistes de la faim.

Nous donnons ci-après les infos transmises le 17 mai dernier, 31 ème jour de grève, par Farah Bayadsi, l'avocat d'**Addameer - association palestinienne des Droits humains et de défense des prisonniers** - qui a pu rencontrer Ahmad Sa'adat, gréviste de la faim et secrétaire général du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (PFLP). L'avocat d'Addameer s'était vu refuser le droit de visite, mais a reçu l'approbation suite à une requête de la Haute Cour présentée le 10 mai 2017.

Dossier réalisé par l'Agence Média Palestine. Source : Addameer ainsi que Samidoun :

« Ahmad Sada'at a informé l'avocat d'Addameer que les prisonniers sont soumis à deux raids de recherche violents tous les jours, au cours desquels les prisonniers sont forcés de quitter leur cellule, ce qui est épuisant physiquement pour les prisonniers en raison de leur état de santé. Il a également ajouté que 10 prisonniers sont détenus dans une cellule exigüe avec un évier et un WC, pas de ventilateur, et chaque prisonnier reçoit 3 couvertures.

Il a précisé par ailleurs que les examens médicaux effectués par l'IPS (Israel Prison Service) ne sont pas suffisants, car seule la pression sanguine et le poids des grévistes de la faim sont examinés. Plus inquiétant encore : l'IPS a rendu extrêmement difficile pour les médecins indépendants de rendre visite aux prisonniers grévistes. L'état de santé des grévistes continue de se détériorer, un certain nombre de prisonniers ont perdu 20 kg. D'autres prisonniers dans la prison de Nafha se sont évanouis. Deux grévistes de la faim, Mohammed al-Ghoul et Yahya Ibrahim, ont reçu une visite légale le dimanche, où ils ont souligné la détérioration de la santé de

leurs camarades prisonniers, dont la plupart sont emmenés dans une « clinique de terrain » qui ne fournit pas un traitement médical approprié.

L'IPS impose des restrictions aux prisonniers grévistes : l'interdiction des visites familiales pendant deux mois, l'interdiction d'accès à la « cantine » (boutique où les prisonniers peuvent acheter des produits de la vie courante, tel que des cigarettes), la saisie du sel ainsi que de tous les vêtements, - un seul vêtement par prisonnier est autorisé - les détenus doivent boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau potable habituellement fournie, et en plus, une amende disciplinaire de 200 shekels (équivalent à 50 euros environ) est perçue.

Sa'adat a également noté que les prisonniers en grève avaient refusé de rencontrer des délégués du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), qui sont venus pour leur visite, parce que les délégués du CICR ont refusé d'entrer dans les sections et les salles des prisonniers afin de voir par eux-mêmes les conditions de détention. Les prisonniers en grève de la faim ont donc rejeté cette « proposition » du CICR et ont demandé au CICR de prendre ses responsabilités dans la protection des détenus et de leurs droits.

D'autre part, Shqairat - l'avocat palestinien qui a pu rendre visite à Marwan Barghouti - a rapporté que les unités répressives israéliennes envahissent la cellule de Barghouti pour « inspection » quatre fois par jour et que cela se fait d'une manière particulièrement humiliante. Il est fouillé par la force tout en étant menotté et les pieds entravés. Barghouti a été maintenu dans le sous-sol de la section d'isolement de la prison pendant quatre jours, jusqu'à ce qu'il ait arrêté de boire de l'eau et exigé d'être déplacé. Il est également soumis à des formes de harcèlement et d'abus : beaucoup de bruits volontaires le forcent à essayer de couvrir ses oreilles avec des mouchoirs. L'avocat a également noté que la cellule de Barghouti est infestée d'insectes et qu'il n'a qu'une seule couverture. Tous ses vêtements personnels et ses livres ont été confisqués. Il a perdu 12 kilos depuis le début de la grève.

Issa Qaraq, de la Commission des affaires des prisonniers, a exigé que tous les prisonniers en grève soient transférés dans des hôpitaux civils face à l'escalade des risques pour la santé, selon le media palestinien Ma'an News.»

La reconnaissance pour les prisonniers palestiniens de la dignité et des droits accordés à tout être humain, tout comme pour le peuple palestinien dans son ensemble, y compris les réfugiés et les Palestiniens citoyens d'Israël, est une exigence fondamentale pour envisager une paix dans la justice.

Il y a encore beaucoup à faire, individuellement et collectivement, notamment avec les campagnes de boycott, de désinvestissements et de sanctions que nous soutenons, pour exercer une pression afin qu'Israël reconnaisse les droits du peuple palestinien et applique le droit international.

Aux côtés des actions de boycott individuel, il devient toujours plus urgent de développer des actions de désinvestissement collectif :

- il serait grand temps que nous interpellions nos banques pour faire savoir à combien s'élèvent leurs participations dans des entreprises qui oeuvrent pour la colonisation, ou qui profitent directement de la répression et de la négation des droits élémentaires du peuple palestinien. Il faudrait appeler à retirer l'argent placé dans ces banques.

- Il serait grand temps également d'interpeller la Confédération suisse, les cantons et les communes, afin que nos collectivités publiques sanctionnent, au lieu de soutenir, la politique d'oppression coloniale de l'Etat d'Israël.

La négation du droit d'un peuple à son humanité, à la dignité et à la liberté enlève ces mêmes droits à l'humanité toute entière.

